Affaire « Cortex » : confirmation de la plainte de Marine Le Pen

17/04/2010 à 2h54



Addendum : Communiqué du rappeur Cortex suite à la plainte de Marine Le Pen :
[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=crhCx_wFMB8[/youtube]

> ***Communiqué de Presse de Marine Le Pen, vice-Présidente exécutive du Front National :***
>
> *Marine Le Pen, Vice-présidente du Front National, s'est rendue le 14 avril dernier à la Brigade de Répression de la Délinquance contre la Personne (BRDP) rue Château des Rentiers dans le 13ème arrondissement de Paris, afin de confirmer sa plainte contre le rappeur Cortex pour injures publiques et menaces de mort.*
> *Elle sera défendue par Maître Wallerand de Saint-Just, Avocat au Barreau de Paris et par Maître Gilbert Collard, Avocat au Barreau de Marseille.*
> *source*